

Un professeur en économie met en cause la stratégie agricole «défaillante»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4690 - Mercredi 30 janvier 2019 - Prix : 10 DA

Décès du président du Conseil constitutionnel
**Emouvant hommage
de Bouteflika
à Medelci**

Page 2

42 morts et des centaines de blessés en une semaine

Les intempéries doublent le risque d'accidents

Page 3

**Une nouvelle
guerre
mondiale par
procuration
au Venezuela ?**

Par Mohamed Habili

Après la Syrie et l'Ukraine, le Venezuela est le troisième pays où l'Ouest, sous la houlette des Etats-Unis, après l'Ukraine et la Syrie, va devoir se mesurer aux puissances de l'Est que sont la Russie et la Chine, les principaux soutiens, mais non les seuls, du régime incarné par Nicolas Maduro. Grâce à ce double appui, le pouvoir vénézuélien est du moins assuré de ne pas se voir l'objet d'une agression militaire directe, dans la foulée d'une résolution du Conseil de sécurité, comme celle qui fut adoptée en 2011 contre le pouvoir libyen de l'époque, et qui mena à son renversement. Les Occidentaux sont en train de perdre en Ukraine et en Syrie. Pour l'heure, il est vrai, davantage dans celui-ci que dans celle-là, encore que le rattachement de la Crimée à la Russie, sa mère-patrie, ne soit pas un mince revers pour eux. Ce que peuvent les Etats-Unis dans l'immédiat contre le régime chaviste en place, ils viennent de le faire, en s'emparant des actifs vénézuéliens, se comptant en milliards de dollars, qui se trouvent dans leurs banques, pour les mettre à la disposition de Juan Gaido, le président autoproclamé du Venezuela. A la différence des Européens qui pour ce qui les concerne ont voulu observer le quart d'heure de décence, par souci sans doute de marquer leur différence avec les Etats-Unis. **Suite en page 3**

Haute instance indépendante de surveillance des élections

Derbal souligne les limites de son instance



Ph.E. Soraya/J. A.

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a reconnu pour la énième fois les prérogatives limitées de son organisme. Il souligne qu'il gagnerait à se doter de plus larges prérogatives. **Lire page 2**

Les nouveaux membres du Conseil de la nation installés
**Abdelkader Bensalah
reconduit à la tête du Sénat**

Page 2

Office national de la culture et de l'information
**Une riche programmation
dédiée aux enfants**

Page 13

Décès du président du Conseil constitutionnel

Emouvant hommage de Bouteflika à Medelci

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé, lundi, un message de condoléances à la famille du défunt Mourad Medelci, décédé lundi, dans lequel il a affirmé que l'Algérie perdait avec sa disparition «un de ses grands hommes».

«Louanges à Dieu, à la volonté duquel nous ne pouvons que nous résigner car nul n'est éternel. Mais, il nous peine de perdre notre frère Mourad Medelci, un des grands hommes de l'Algérie qui a accompli avec abnégation et dévouement ses missions dans le processus d'édification de l'Etat algérien moderne, à travers les différents postes de responsabilité qu'il a eu à assumer, notamment aux ministères des Finances et des Affaires étrangères, mais aussi à la tête du Conseil constitutionnel», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«D'un caractère affable, conciliant et amène, le défunt, connu également pour sa modestie et son dévouement, savait écouter et convaincre, ce qui lui valut respect et considération de ses collaborateurs dans toutes les institutions qu'il dirigea», a encore écrit le président de la République. «L'Algérie perd en la personne de Mourad Medelci, un de ses grands hommes qui a accompli avec abnégation et dévouement ses missions, une sommité dont les valeurs humaines, la finesse et l'intelligence politique ont grandement contribué au processus d'édification du pays», lit-on dans le message. «Je ne saurais me consoler de la disparition d'un frère aimant et d'un ami dévoué pour son pays. Le souvenir des hommes de la trempe de Mourad Medelci demeure vivace dans les cœurs et ses actions gravées dans les mémoires», a-t-il ajouté. «Je prie Dieu d'entourer le défunt de Sa Sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis aux côtés de ceux qu'Il a gratifiés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle. Je prie Dieu également d'assister ses proches et compagnons dans leur douleur, de leur accorder sérénité et quiétude».

A. S.

Haute instance indépendante de surveillance des élections

Derbal souligne les limites de son instance

■ Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a reconnu pour la énième fois les prérogatives limitées de son organisme. Il souligne qu'il gagnerait à se doter de plus larges prérogatives.

Par Louiza Ait Ramdane

Invité, hier, au Forum d'El Moudjahid, le président de la HIISE a déclaré que son instance, créée conformément à l'article 194 de la Constitution, a des insuffisances et des limites, notamment juridiques. Il a estimé que certains textes de loi doivent être révisés de façon à ce que l'instance devienne même un moyen de dissuasion et de répression, ou elle pourra vérifier, intervenir et contrôler. «Nous travaillons actuellement avec les prérogatives limitées qu'on nous accorde», a-t-il déclaré, soulignant que l'instance qu'il préside gagnerait à se doter de plus larges prérogatives. Profitant de son passage au forum, le président de la HIISE a appelé à une révision urgente de certains textes de loi pour que son instance puisse jouer son rôle et assumer la mission pour laquelle elle a été instituée, à savoir veiller à la régularité et la transparence des scrutins. A noter que la révision de la loi électorale est un credo qu'il revendique à chacune de ses sorties publiques.

L'hôte d'El Moudjahid n'a pas hésité à exprimer l'incapacité de son instance à mettre fin à certaines lacunes qui entachent sa crédibilité. Parmi ces questions figurent des dossiers importants, notamment l'assainissement du fichier électoral. Il cite, à titre d'exemple, les noms de personnes décédées. Il accuse l'administration qui ne joue pas son rôle convenablement. «L'instance que je dirige a pour mission le contrôle et non pas l'organisation. On n'est pas concernés par les préparatifs», a-t-il tenu à préciser. La HIISE a-



Ph/E. Soraya J. A.

t-elle un rôle entre le candidat et l'administration ? Abdelwahab Derbal, qui a longuement défendu son instance, dit qu'elle «se positionne à équidistance entre l'administration et les candidats libres qui prendront part au scrutin». Sur les gages de sa transparence, le conférencier a relevé le fait que «la HIISE soit permanente et non provisoire», en plus de son «inscription dans la Constitution». Il dira également que la HIISE «est prête pour la prochaine présidentielle». «En tant qu'instance indépendante, la surveillance de l'opération électorale est une mission qui nous est assignée par la Constitution». Affirmant que la HIISE s'acquittera de son devoir constitutionnel,

Derbal a mis en avant «l'attachement de son instance à veiller à la conformité de l'opération électorale à la loi». Pour parer aux irrégularités, Derbal recommande une meilleure coordination entre les différentes parties concernées par le processus électoral et la délimitation des prérogatives. Evaluant les élections précédentes, Abdelwahab Derbal a fait savoir que son instance a constaté beaucoup d'irrégularités. Il cite le retard accusé dans le retrait de la candidature. Ce qui, explique-t-il, prive les candidats du droit de recours. «Une lacune qu'on a évitée cette fois-ci», a-t-il indiqué, précisant que l'instance recommande la révision de certains textes de

loi. Abdelwahab Derbal a tenu en outre à souligner que durant le dernier scrutin, aucune formation politique n'a eu la majorité absolue dans l'ensemble des conseils locaux élus.

Interrogé sur le nombre très important des candidats aux élections présidentielles, le président de la Haute instance indépendante de surveillance et des élections, Abdelwahab Derbal, a déclaré : «Je ne réponds pas aux spéculations et au doute». Selon lui, chaque Algérien de plus de 40 ans a le droit d'être électeur et élu selon la loi. Par ailleurs, il déclare que «ce phénomène a eu lieu parce que les élites étaient démissionnaires».

L. A. R.

Les nouveaux membres du Conseil de la nation installés

Abdelkader Bensalah reconduit à la tête du Sénat

Président du Conseil de la nation depuis 2002, le dernier mandat de Abdelkader Bensalah a expiré le 10 janvier 2019. Désigné par le président de la République au titre du tiers présidentiel et plébiscité par la majorité des sénateurs, il restera à la tête de la chambre haute du Parlement pour une période de trois ans, c'est-à-dire jusqu'à 2021. Plébiscité par la majorité des sénateurs, Abdelkader Bensalah a été reconduit pour un nouveau mandat en qualité de président du Conseil de la nation. C'était hier, lors d'une séance plénière présidée par le membre le plus âgé Salah Goudjil et en présence du ministre des relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda. Au cours de cette séance qui marque le début d'une nouvelle

législature, à la veille d'importantes échéances nationales, la reconduction de Bensalah a été proposée en raison de «l'expérience» qu'il a acquise à la tête du Sénat depuis 2002 certes, mais aussi celle acquise au parti du Front de libération nationale (FLN) et au Rassemblement national démocratique (RND), formation dont il est l'un des membres fondateurs, et le groupe du tiers présidentiel. Ainsi, cette reconduction intervient au titre de l'article 131 de la Constitution qui énonce que le président du Conseil de la nation «est élu après chaque renouvellement partiel de la composante du Conseil». Lequel renouvellement, rappelons-le, a eu lieu le 29 décembre dernier. Auparavant, durant cette même plénière, les nouveaux membres du Conseil

de la nation ont été installés et il a été procédé à l'appel nominatif des nouveaux sénateurs. Puis s'en est suivie l'élection des membres de la Commission de validation de la qualité de membre du Conseil de la nation et ce, conformément au règlement intérieur de cette institution. Ainsi, nominativement, les dix-huit membres du Conseil de la nation désignés par le président de la République dans le cadre du tiers présidentiel sont respectivement Abdelkader Bensalah, Mohamed Akhamoukh, Saïd Berkat, Aïcha Barki, Fouzia Benbadis, Mohamed Benteba, Nouara Saadia Djaafar, El Hachemi Djar, Mohamed Zakaria, Hamoud Chaïb, Abdelkader Chenini, Abdelkrim Koreichi, Salah Goudjil, Djamel Ould Abbes, qui sont nommés

pour un mandat de six ans. Les deux autres membres, Rachid Boushaba et Mohamed El Oued, sont, quant à eux, désignés pour un mandat de trois ans.

L'installation des nouveaux membres du Conseil de la nation intervient, elle aussi, suite aux élections organisées le 29 décembre dernier pour le renouvellement partiel des membres de cette chambre haute du Parlement. Un renouvellement pour lequel le Conseil constitutionnel avait proclamé le 14 janvier dernier les résultats définitifs de ces élections, remportées par le parti du Front de libération nationale (FLN) qui a obtenu 32 sièges, suivi du RND avec 10 sièges, les indépendants avec 3 sièges, le FFS avec 2 sièges et un siège pour le Front El-Moustakbal. Naili Lynda

L'Algérie ne produit que 55% de ses besoins en nourriture

Un professeur en économie met en cause la stratégie agricole «défaillante»

■ Selon un professeur en économie, «la stratégie agricole de l'Algérie est défaillante depuis longtemps, pour preuve, contrairement à ce qui a été annoncé ici et là, l'Algérie ne produit que 55 % de ses besoins en nourriture et 80% du blé tendre vient de l'étranger, tout comme le sucre, l'huile, le lait en poudre ou bien le poulet, produit grâce à des aliments importés».

Par Thinhinene Khouchi

Le professeur en économie,
Fouad Chahat



Intervenant hier dans une émission de la Radio nationale, Fouad Chahat, le professeur en économie et ancien directeur général de l'Institut national de recherche agronomique, a indiqué que le pari d'asseoir la sécurité alimentaire du pays est réalisable à condition d'assurer les moyens pour y parvenir mais la stratégie agricole qu'a adoptée l'Algérie ne l'a pas aidé à gagner ce pari, celui d'asseoir la sécurité alimentaire. Cet ancien DG de l'Institut national de recherche agronomique a signalé que l'Algérie ne produit présentement que 55% de ses besoins en nourriture, un quota «bien inférieur, dit-il, que ce qui a été annoncé, ici et là». Plus précis, il rappelle que 80% du blé tendre consommé par les ménages vient de l'étranger, tout comme, ajoute-t-il, le sucre, l'huile, lait en poudre ou bien les poulets, produits grâce à des aliments importés. M. Chahat a noté cependant que les choses ont progressé de façon positive, grâce aux niveaux de rendement agricole que «l'on n'envisageait pas 30 années auparavant». Mais pour autant, il n'en relève pas moins la présence d'un «point faible» que représente, souligne-t-il, la question des semences et des plants, notamment ceux destinés à la production de légumes, qui «sont en totalité importés». Il en va de même,

observe l'intervenant, pour ce qui a trait aux semences de blé, dont 70% seulement présentent de bonnes qualités de rendement. Pour cet expert, cette situation démontre que «notre stratégie, s'il y en a une, est défaillante depuis longtemps». A ce propos, il estime que la recherche agronomique, «le parent pauvre de la recherche en général», pourrait s'avérer d'un grand apport pour améliorer la qualité des semences, des plants et des géniteurs pour contribuer à

l'augmentation des rendements. Il a rappelé, d'autre part, qu'en 1982, avait été mis sur pied un projet de création d'une banque de semences et de gènes, dont la construction avait débuté au milieu des années 90 mais qui, regrette-t-il, est «resté inachevé» à ce jour. Il a expliqué que les seules «petites banques» qui existent encore, sont disséminées au niveau de «quelques laboratoires». Si en matière de constitution de stocks de semences de céréales, «notre aliment déterminant», il a été fait

«très peu de choses», M. Chahat relève qu'il a été encore moins fait «sinon pas du tout» pour ce qui concerne le fourrage vert, alors qu'est affichée la prétention de développer la production de lait. Pour l'heure, alerte-t-il, avec une production agricole ne couvrant que 55% des besoins, l'Algérie ne peut assurer l'alimentation de sa population qu'en pompant sur ses ressources financières provenant majoritairement du pétrole et du gaz. T. K.

42 morts et des centaines de blessés en une semaine

Les intempéries doublent le risque d'accidents

Les accidents de la route ne laissent pas, bien au contraire. Nos routes sont de plus en plus meurtrières, tuant hommes, femmes et enfants. Les taux ont atteint leur paroxysme et le nombre de tués sur nos routes ne cesse d'augmenter malgré les différents plans de lutte contre ce fléau. La situation empire de plus en plus et l'indiscipline des conducteurs reste la principale cause en plus de l'état des véhicules, la négligence des piétons et l'état des routes. Des chiffres faramineux en hausse ces dernières années, essentiellement en raison du comportement des conducteurs. Le code de la route n'est pour ainsi dire plus du tout respecté par un grand nombre de piétons et conducteurs, ce qui a donné lieu à des résultats proprement dramatiques. L'imprudence au volant est certes une cause récurrente d'accidents de la route, cependant d'autres facteurs externes sont à l'origine de

nombreuses collisions. Un autre élément beaucoup moins prévisible est également à prendre en compte : les conditions météorologiques. De fait, les intempéries multiplient par deux le risque d'accidents. Le nombre de morts ne baissera significativement et durablement que le jour où le gouvernement prendra enfin conscience que la sécurité routière repose sur trois principes indissociables : un automobiliste raisonnable, un véhicule en bon état et une route bien entretenue. En dépit des campagnes de sensibilisation entreprises en vue d'arrêter l'hémorragie sur nos routes, ou du moins atténuer le phénomène, on constate, toujours, une progression alarmante. Le non-respect du code de la route est devenu monnaie courante. Les feux rouges dans les périmètres urbains ne servent plus à rien. Les panneaux de signalisation sont devenus inutiles. Malgré les appels à la vigilance lancés à travers les dif-

férents canaux de communication, la route demeure meurtrière. Malheureusement, les accidents de la route font désormais partie du quotidien des Algériens. Pas un jour ne se passe sans son lot d'accidents avec des bilans lourds enregistrant plusieurs morts et blessés. Selon un bilan établi par les services de la Protection civile, quarante-deux personnes ont perdu la vie et 826 autres ont été blessées dans 895 accidents de la circulation survenus du 20 au 26 janvier, dans plusieurs wilayas du pays, indique hier un décompte établi par les services de la Protection civile. La wilaya d'El Oued déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 7 personnes, alors que 24 autres ont été blessées, suite à 22 accidents de la route. Par ailleurs, une personne est décédée et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu dans la nuit de lundi à mardi, à l'entrée de la trémie située à hau-

teur de la cité Zouaghi-Slimane de Constantine selon la direction de la Protection civile (DPC). Il s'agit d'un véhicule qui s'est renversé avant de s'encaster dans un poteau électrique provoquant la mort sur le coup de son conducteur âgé de 41 ans, a précisé la cellule de communication de DPC, précisant que ce même accident a causé également des blessures de divers degrés à une personne âgée de 38 ans. La dépouille de la victime a été transférée à la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis, au chef-lieu de wilaya, tandis que la personne blessée a été transportée au service des urgences de ce même établissement de santé pour bénéficier des soins médicaux nécessaires, a ajouté la même source. Une enquête a été diligentée par les services de la Gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame, a-t-on signalé.

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

Une nouvelle guerre mondiale par procuration au Venezuela ?

Suite de la page une

Ce qu'ils ont fait en posant un ultimatum à Maduro, au terme duquel il doit accepter sous huitaine de remettre en jeu un mandat présidentiel que pourtant il commence à peine. Ce qui s'appelle parler en maître absolu. Tous les ingrédients sont donc réunis pour que le Venezuela devienne le théâtre d'une nouvelle guerre froide entre l'Est et l'Ouest. Si l'Ukraine se situe dans le pré-carré russe, le Venezuela est dans la proximité des Etats-Unis, toutefois sans frontières communes entre les deux. N'empêche, il y a là une symétrie politique remarquable. Cependant tout porte à croire que les Etats-Unis n'auront pas la même réaction que les Russes en 2014, après l'éclatement de la crise ukrainienne. Depuis Barack Obama, les Etats-Unis non seulement n'interviennent pas à l'extérieur de leurs frontières, mais ont tendance à se retirer de là où ils se trouvent. Bien entendu, si cela ne dépendait que de John Bolton, le conseiller à la sécurité de Donald Trump, le Venezuela aurait tout à craindre d'une invasion dans le style de celle qui se fit contre l'Irak en 2003. Mais comme ce n'est pas lui qui est au pouvoir, mais Trump, un scénario de ce genre est pour le moins improbable. Les faucons américains, qui se trouvent dans les deux camps, vraisemblablement d'ailleurs en plus grand nombre chez les démocrates que chez les républicains, n'ont plus qu'à attendre la fin du mandat de Trump, et à espérer qu'il ne soit pas réélu en 2020. Or le plus sûr moyen pour Trump de ne pas se faire réélire, c'est précisément d'envoyer l'armée américaine renverser le président vénézuélien. L'Etat de l'opinion aux Etats-Unis n'est pas pour l'engagement militaire à l'étranger, mais pour son contraire, le désengagement. Autrement, le plus probable est que Trump agira conformément aux vœux de son conseiller à la sécurité. Où l'on voit clairement combien dans ce pays politique interne et politique externe sont, du moins pour l'heure, les deux faces d'une même médaille. Reste l'hypothèse plus vraisemblable d'une invasion commandée par les Etats-Unis mais qui soit accomplie par une coalition de forces sud-américaines. Elle n'est pas à écarter de prime abord, mais comme elle comporte des risques majeurs d'enlèvement pour les pays qui, comme le Brésil et la Colombie, voudraient s'y engager, la probabilité qu'elle se concrétise n'est pas des plus fortes. Pour autant, le statu quo non plus n'est pas tenable longtemps. M. H.

Salon du recrutement

Plus de 2 400 postes d'emploi proposés par des entreprises

■ Plus de 2 400 postes d'emploi seront proposés par des entreprises et établissements qui participent à la 13^e édition du Salon du recrutement et de la formation continue, ouvert mardi au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, a indiqué le commissaire du Salon, Ali Belkhir.

Par Selim Y.



nismes publics d'emploi, notamment, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'assurances-chômage (Cnac) et les jeunes porteurs de projets, a-t-il indiqué. Cet événement permettra aux jeunes de pouvoir accéder

aux informations et aux orientations sur les mesures et procédures liées au financement des projets d'activités et à la création de la micro-entreprise. D'autre part, un espace sera réservé aux conférences thématiques et ateliers de conseil et d'information

qui seront animés par des professionnels et experts dans le domaine de l'emploi, sur les différentes procédures liées, notamment, à la rédaction des CV, la préparation à l'entretien d'embauche, et l'établissement d'un bilan de compétences, a-t-il fait

savoir. Pour cette nouvelle édition du salon, les organisateurs ambitionnent de dépasser les 25 000 visiteurs. Lors de la précédente édition (2017), le nombre de visiteurs enregistrés a atteint 20 000.

S. Y./APS

La manifestation intitulée «Carrefour de l'emploi et de la formation continue» placée sous le thème «Citoyenneté et économie digitale», regroupe environ 40 entreprises publiques et privées, dans plusieurs secteurs liés, notamment à l'informatique, l'agroalimentaire, le BTPH et les services, qui «proposeront plus de 2 400 emplois aux jeunes», a précisé le même responsable. Elle s'adresse, notamment, «aux demandeurs d'emploi ou aux personnes souhaitant créer leur propre entreprise, mais également aux jeunes à l'approche de stages, ainsi qu'à tous ceux (étudiants ou diplômés) qui veulent renforcer leurs compétences et savoir-faire par des cycles de formation complémentaires», a-t-il ajouté. Ce salon, qui s'étalera sur 3 jours et auquel prennent part, également, des écoles et instituts de formation, «se veut un espace d'intermédiation entre les jeunes demandeurs d'emploi et des entreprises en quête de compétences» et a pour but d'établir «un dialogue direct à travers des entretiens d'embauche et des contacts d'information sur des offres de formation». S'agissant du volet entrepreneurial, ce Salon ambitionne d'être un «carrefour» de rencontres entre les représentants des orga-

2,8 tonnes de kif traité saisis par la gendarmerie en 2018

Plus de 2,8 tonnes (2 887,20 kg) de kif traité ainsi que 480 grammes de grains de chanvre indien, 871 cigarettes roulées de kif et 61 plants de chanvre indien ont été saisis en 2018 à travers la wilaya de Béchar par les brigades du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN), a-t-on appris mardi auprès de ce corps desécurité. Durant la même période, 99 comprimés de psychotropes et 18 véhicules de différentes catégories, utilisés par les trafiquants, ont été saisis, au titre des opérations de recherches et de lutte contre les réseaux de trafic de drogue à travers la wilaya, a précisé à l'APS le lieutenant-colonel Touleb Omar, commandant du groupement de la GN. Ces saisies destinées aux réseaux de dealers ont été réalisées au cours de 92 affaires liées à la détention et trafic de drogue impliquant 129 personnes, dont 44 ont été condamnés et 85 libérées par la justice, a-t-il dit. «En 2018, a été enregistrée une augmentation de l'ordre de 8% dans ce type d'affaires et une augmentation de 36,76% des personnes impliquées dans le trafic et la consommation de drogue par rapport à 2017», a affirmé M. Touleb. En matière de lutte contre la contrebande de divers produits, 42 affaires ont été traitées par la GN, impliquant 42 individus dont 12 ont été condamnés par la justice, tandis que 30 ont bénéficié d'une libération, a fait savoir l'officier supérieur. La lutte contre la contrebande s'est traduite par la saisie durant la même année de divers

produits, dont 57 ordinateurs, 5 968 pièces et accessoires de téléphones mobiles, 591 téléphones mobiles, 217 moteurs d'humidificateurs, 758 coupons de tissu, 1 432 articles ménagers, 849c artouches de cigarettes, 13 255 sachets de tabacs à chiquer ainsi que 2 218 bouteilles de diverses marques d'alcool et autres spiritueux, 1 440 litres de carburant, 667 pièces de rechange pour véhicules en plus de 7 270 unités de produits cosmétiques, selon les chiffres fournis par le groupement territorial de la GN. Concernant 375 affaires d'immigration illégale traitées, il a été procédé à l'arrestation de 494 personnes de différentes nationalités africaines, dont 26 ont été placées en détention par la justice et les 468 autres expulsées, pour présence illégale sur le territoire, selon la même source.

Guelma : Saisie de 81,5 kg de kif et démantèlement d'une bande criminelle

Les services de sûreté de la wilaya de Guelma ont saisi 81,5 kg de kif traité et un montant de plus de 80 millions de dinars algériens et d'autres sommes d'argent en devises, suite au démantèlement d'une organisation criminelle composée de 7 personnes s'activant sur l'axe Maghnia (Tlemcen)-Guelma, a rapporté mardi, la cellule de communication de ce corps constitué. Selon cette même source, à l'issue d'une «opéra-

tion d'envergure», la brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de wilaya a ainsi procédé à la saisie de la quantité précédemment mentionnée de kif traité, d'un montant de 80,990 millions de dinars, 1 620 euros, 90 dinars tunisiens, 7 véhicules différents, 2 motocyclettes et des armes à feu (un fusil de chasse, deux autres fusils de chasse marine), 21 téléphones portables et 20 puces. Les éléments de cette brigade, relevant des services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya, et dont le siège est situé dans la commune d'Héliopolis, ont réussi à arrêter 2 membres de cette organisation spécialisée dans la vente de drogue, âgés entre 35 et 45 ans, alors que 5 autres sont toujours en fuite, a-t-on précisé. Les enquêtes menées par les services de la sûreté ont montré, par ailleurs, que ce réseau criminel activait au niveau de l'axe Maghnia (Tlemcen)-Constantine et Guelma, a-t-on fait savoir, ajoutant que les deux personnes appréhendées seront présentées mardi devant les autorités judiciaires du tribunal de Oued Zenati. Selon les informations fournies par les services de sécurité, les membres de ce réseau sont originaires des wilayas de Guelma, Constantine et Tlemcen et seront poursuivis pour importation de drogue, transport et possession de stupéfiants et commercialisation de drogue en bande organisée. A noter que cette opération de saisie a eu lieu après l'élargissement du champ de compétence à la wilaya de Constantine.

Saléha B.

Constantine

600 agressions sur les réseaux de gaz et d'électricité en une année

Au total, 612 agressions sur les réseaux de gaz et d'électricité, causées par des tiers ou suite à des travaux de construction, ont été enregistrées au cours de l'année 2018, à travers les communes de la wilaya de Constantine, a affirmé le directeur de la société de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine (SDC). Le bilan établi au cours de l'année 2018, fait état de 326 atteintes sur le réseau d'électricité et 286 agressions sur celui du gaz naturel, a indiqué Mohamed Kharchouche, lors d'une conférence de presse tenue lundi au siège de cette direction. La commune d'El

Khourb a enregistré le taux plus élevé d'atteintes sur le réseau d'électricité avec 131 dégradations, suivie de celle de Constantine avec 113 cas et Didouche Mourad avec 82 cas, a fait savoir le responsable, précisant que ces dépassements se traduisent notamment par l'utilisation illicite et la vente d'électricité à des tiers. En plus de ces atteintes, plus de 20 incidents sur le réseau de gaz ont été enregistrés suite à des travaux de construction, durant la même année, provoquant l'interruption de l'alimentation en gaz dans de nombreuses régions de la wilaya, a indiqué M. Kharchouche, ajou-

tant que plusieurs affaires liées à ces dégradations ont été transmises à la justice. Dans un autre contexte, le directeur de la SDC a indiqué que les créances de la société, au titre de l'année 2018, ont été estimées à 1,43 milliard de dinars, dont 43 millions de dinars auprès des entreprises du secteur public raccordées au réseau de moyenne tension et 18 millions de dinars auprès du secteur privé, raccordées au même réseau. Les dettes impayées des entreprises du secteur public connectées au réseau de basse tension, telles que les sièges des Assemblées populaires communales (APC), les écoles, les

administrations et les mosquées, est de 30 millions de dinars, tandis que celles des clients privés raccordés au même réseau sont de l'ordre de 40 millions de dinars, a souligné le même responsable. Plus de 500 dossiers pénaux pour atteinte contre les réseaux d'électricité et du gaz naturel, ainsi que pour redevances impayées ont été envoyés aux instances judiciaires, notant que la Société de distribution de gaz et d'électricité de Constantine procède préalablement par l'envoi de mises en demeure et en suspendant l'alimentation de l'énergie avant de recourir aux procédures pénales.

K. L.

Agriculture

Un nouveau système de gestion de la filière des céréales

■ Une réunion de travail consacrée à l'examen du projet de modernisation du système d'information intégré de gestion dans la filière céréales s'est tenue hier à Alger, a indiqué le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Par Amel B.

Ce projet a été présenté par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OaIC) en présence du ministre du secteur, Abdelkader Bouazghi. Ce nouveau système d'information de gestion, dont la mise en place est prévue pour 2019, prévoit l'informatisation de l'ensemble des mouvements des céréales et légumes secs exécutés par le réseau de l'OaIC à travers le territoire national, dans le cadre des missions de régulation et d'appui à la production, a précisé la même source. Conçu par une équipe pluridisciplinaire de



l'introduction des cartes magnétiques d'identification nationale des céréaliculteurs et livreurs. Le dispositif sera étendu aux autres partenaires du réseau OaIC et notamment aux éleveurs et transformateurs, dans le but de «rationaliser l'utilisation des céréales subventionnées». Par ailleurs, cette réunion de travail a été l'occasion d'examiner les résultats enregistrés lors de la campagne écoulée, notamment en matière d'utilisation des semences certifiées, engrais, entretien des cultures, production et collecte. Elle a également permis d'apprécier les objectifs affichés pour la campagne en cours, ainsi que les dispositions prises pour mieux encadrer les opérations d'entretien des cultures céréalières (désherbage et fertilisation) et la préparation de la campagne moisson-battage. La superficie emblavée à ce jour est de 3,49 millions hectares dont plus de 1,47 million hectares emblavés en blé dur, contre une superficie globale de 3,2 millions hectares emblavés à la même période de la campagne écoulée, soit une hausse de 9%.

A. B.

l'OaIC et des Coopératives de céréales et légumes secs (CCLS), ce système permet de moderniser les supports de gestion actuels pour une meilleure maîtrise, en temps réel, des opé-

rations de régulation, notamment les activités de transport, de stockage, de déstockage, de distribution et de commercialisation, et pour assurer la «traçabilité» des produits, précise le com-

munié. Cet outil de gestion permet également un suivi «rigoureux, efficace et transparent» des opérations de collecte au niveau national durant la campagne moisson-battage, avec

Pétrole

Le Brent affiche plus de 60 dollars en cours d'échanges à Londres

Les prix du pétrole augmentaient hier en cours d'échanges européens, alors que les Etats-Unis ont directement visé la compagnie nationale vénézuélienne pour fragiliser le régime de Nicolas Maduro, ce qui pourrait affecter l'offre mondiale de brut. A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 60,60 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 67 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges

électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 47 cents à 52,46 dollars. La Maison Blanche s'est attaquée à la compagnie pétrolière PDVSA, accusée d'être «un véhicule de corruption». Selon le Trésor américain, ces sanctions qui interdisent à PDVSA de faire du commerce avec des entités américaines et gèlent ses avoirs à l'étranger ont pour objectif d'empêcher «le détournement de davantage de res-

sources» par Nicolas Maduro. «Les acheteurs américains de pétrole brut vénézuélien vont devoir payer auprès d'un compte tiers, hors d'atteinte du régime en place», a détaillé un analyste, estimant que cela va se traduire par «un arrêt du flux de brut vers les Etats-Unis». Le pétrole vénézuélien, très lourd, est utilisé par les raffineries du sud des Etats-Unis, qui le mélangent à un brut plus léger. Mais si les prix montaient, la perspective de voir s'évaporer l'offre venue du pays possédant

les plus amples réserves de pétrole au monde n'a pas non plus conduit à une envolée des cours. «Cela faisait plusieurs jours que la perspective de sanctions était attendue par les investisseurs», ont commenté des analystes. Les investisseurs attendront par ailleurs sur les données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA), qui publiera aujourd'hui ses chiffres sur les stocks des Etats-Unis.

T. Y./APS

Changes

La valeur de l'euro augmente face à celle du dollar

L'euro entamait sa troisième séance consécutive de hausse face au dollar hier, dans un marché obnubilé par le Brexit et les relations commerciales, et à la veille d'une déclaration de la Banque centrale américaine. A la mi-journée, l'euro s'échangeait contre 1,1442 dollar contre 1,1428 lundi soir. La monnaie unique progressait légèrement face à la livre sterling à 86,91 pence pour un euro, contre 86,83 lundi soir. La devise britannique, de son côté, se stabilisait face au billet vert, à 1,3166 dollar pour une livre contre 1,3163 lundi soir. Le Parlement britannique doit se prononcer après la clôture européenne sur plusieurs amendements concernant le Brexit et dont la plupart visent à forcer la main au gouvernement. Un amendement réclamant une limitation dans le temps, voire une suppression, du «filet de sécurité» irlandais, une disposition qui rebute nombre de députés, a néanmoins reçu le soutien de la Première ministre Theresa May. «Ce manque de cohérence et de consensus a résulté en

une légère faiblesse de la livre sur les dernières 24 heures, même si cela n'est pas très surprenant étant donné qu'elle a atteint la semaine dernière un plus haut en 18 mois contre l'euro», a fait remarquer un analyste. Le dollar, de son côté, «accroissait ses pertes» face à plusieurs des principales devises «alors que les investisseurs se sont engagés dans une course aux bénéfices avant la déclaration, aujourd'hui, du Comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed)», a expliqué un autre analyste. Selon lui, si le dollar «continue de bénéficier de son statut de valeur refuge, le mouvement du cours suggère que la devise reste lestée par les spéculations d'une pause de la Fed dans ses hausses de taux cette année». Après avoir relevé ses taux d'intérêt quatre fois en 2018, la Banque centrale américaine devrait adopter une attitude plus prudente en 2019. Le nombre de hausses joue sur la valeur du dollar dans le sens où elles le rendent plus rémunérateur et donc plus attractif

sur les cambistes. Enfin, les investisseurs surveillaient les relations commerciales sino-américaines, alors que des négociations doivent se tenir aujourd'hui et demain, dans un contexte compliqué par l'inculpation du géant technologique Huawei aux Etats-Unis. La Chine a ainsi accusé mardi les Etats-Unis de «manipulations politiques» dans l'affaire Huawei, après que Washington a dévoilé des chefs d'accusation contre le géant chinois des télécoms et sa directrice financière, actuellement détenue au Canada. Mardi en cours de matinée, le dollar progressait face au yen, à 109,44 yens pour un dollar contre 109,35 lundi soir, tout comme l'euro, à 125,22 yens contre 124,95 lundi. Le franc suisse se dépréciait face à la devise européenne, à 1,1347 franc suisse pour un euro contre 1,1337 lundi, et restait stable face au dollar, à 0,9917 franc suisse pour un billet vert contre 0,9918 lundi. La monnaie chinoise évoluait à 6,7367 yuans pour un dollar, contre 6,7453 lundi après-midi.

R. E.

Commerce

Les Emirats arabes unis déposent plainte contre le Qatar à l'OMC

LES EMIRATS arabes unis ont déclaré hier avoir déposé plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contre le Qatar, qui a interdit les produits émiratis. Une déclaration officielle relayée par l'agence émiratie WAM affirme que le Qatar est en «violation flagrante» des règles de l'OMC, alors que Doha a déjà demandé un arbitrage de cette organisation sur l'embargo imposé depuis juin 2017 à son encontre par les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, Bahreïn et l'Egypte. Les Emirats arabes unis et leurs alliés accusent Doha de soutenir à la fois des islamistes radicaux et l'Iran chiite, principal rival de l'Arabie saoudite sunnite. Le Qatar nie ces accusations et affirme que ses adversaires cherchent à mettre sa politique étrangère sous tutelle. En mai dernier, le Qatar a ordonné à tous les magasins de retirer les marchandises en provenance de ces quatre Etats en représailles contre leur boycott diplomatique et économique. Le Qatar a déposé plainte à l'OMC en août 2017, affirmant avoir été victime d'un «blocus illégal». Ce conflit a contraint le Qatar, qui dépendait auparavant de ses voisins du Golfe pour ses importations alimentaires, à se tourner vers d'autres pays, dont la Turquie, le Maroc et l'Iran. A. Y./Agences

Salon Bâtisud à El-Oued

Intérêt des visiteurs pour les matériaux assurant l'esthétique architecturale

■ L'intérêt des visiteurs du Salon international du bâtiment et des travaux publics du Sud (Batisud), qui se poursuit mardi à El-Oued, notamment les professionnels du secteur, s'est porté sur les matériaux garantissant l'esthétique architecturale.

Par Dalil Y.

Les exposants, nationaux et étrangers, à cette troisième édition du Salon présentent des échantillons de matériaux utilisés dans l'aménagement urbain, la décoration, et les différents modes architecturaux, et réalisés de sorte à assurer la préservation de l'esthétique et les cachets architecturaux. Le choix des exposants a été motivé par le souci de mettre à la disposition des professionnels des matériaux à caractéristiques diverses de manière à permettre aux entreprises réalisatrices l'exécution de leurs projets d'architecture et d'urbanisme avec des matériaux garantissant l'esthétique architecturale et urbanistique dans le respect des spécificités des régions, selon les organisateurs du salon. Des participants à cette manifestation économique et commerciale ont estimé que ce salon est une opportunité de montrer aux professionnels de la construction et de l'urbanisme les innovations dans ce type de matériaux, équipements et outils ainsi que les modes de leur commercialisation et acquisition pour les besoins de leurs projets. Des visiteurs ont estimé,



Ph. > D. R.

pour leur part, que les produits exposés, aussi bien les matériaux que les équipements, dont une bonne partie était auparavant importée, sont aujourd'hui à

leur portée car produits localement, et répondent à leurs besoins, aussi bien en termes de qualité que de diversité des modèles. La troisième édition du

salon Bâtisud (El-Oued, 26-29 janvier), à laquelle prennent part une cinquantaine d'exposants, est organisée par la société «Foire-Souf» des salons et expo-

sitions, en coordination avec l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).

D. Y./APS

Annaba/Région de Bouhdid

Projet de réalisation d'un barrage pour collecter les eaux pluviales

Un projet de réalisation d'un barrage pour collecter les eaux pluviales et la maîtrise de leur débit vers l'oued, sera lancé dans la région de Bouhdid (Annaba), pour protéger la région Ouest de la ville des inondations, a indiqué, lundi soir, à Annaba, l'inspecteur général du ministère des Ressources en eau, Slimani Zenagui.

Au cours d'une visite sur le terrain en compagnie du wali, Toufik Mezhoud et des cadres des secteurs des ressources en eau et de l'assainissement, le même responsable a indiqué que ce projet, confié à l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), sera réalisé

«dans les plus brefs délais», ajoutant que ce futur ouvrage constituera une «solution définitive» au problème des inondations causées par l'Oued Bouhdid dans la plaine Ouest de la ville d'Annaba.

L'inspecteur général du ministère des Ressources en eau et le chef de l'exécutif local ont inspecté le déroulement des opérations de prise en charge des dégâts occasionnés par les inondations ayant touché plusieurs quartiers et agglomérations de la wilaya de Annaba, à l'instar d'El Bouni, El Hadjar et Sidi Amar.

M. Zenagui a rappelé que d'importants projets ont été réalisés à Annaba au profit du secteur des ressources en eau, pré-

cisant que les opérations de mise à niveau et d'entretien des 35 stations de pompage ont permis d'éviter des dégâts qui pouvaient être plus importants durant ces intempéries.

Durant cette visite, il a également procédé à l'inspection des mesures de prise en charge des dommages engendrés par les dernières inondations qui ont affecté les régions d'Annaba, El Hadjar et El Bouni et de tenter de résoudre le problème des inondations ayant touché la région de Gharbi Aïssa dans le quartier Seybouse, commune d'Annaba, et qui ont pour origine les travaux de réalisation d'une station-service.

Pour sa part, le chef de l'exécutif local a multiplié les tournées d'inspection et de suivi des opérations de pompage des eaux, de traitement des conséquences des inondations survenues dans les communes d'El Bouni, El Hadjar et Sidi Amar et la prise en charge des familles touchées, a-t-on noté.

La wilaya d'Annaba a reçu des renforts en matière d'équipement et matériels de pompage des eaux provenant de 13 wilayas de l'Est du pays pour un traitement rapide des préjudices occasionnés par les inondations.

L. O.

Pompier disparu à Bouira

Les agents de la Protection civile intensifient les recherches

Les équipes de la Protection civile composées de 700 éléments, tous grades confondus, ont intensifié lundi leurs recherches pour retrouver le corps du pompier emporté par les eaux pluviales à la cité des 250 logements à Bouira, a-t-on constaté. Pour le cinquième jour d'intervention, les éléments de la protection civile ont lancé un deuxième ratissage qui a touché le long d'Oued D'hous. «Nous avons renforcé nos recherches par l'arrivée de nouvelles équipes de plongeurs notamment qui poursuivent toujours leurs

recherches dans l'espoir de retrouver le corps de la victime», a indiqué à l'APS le chargé de la communication à la direction générale de la protection civile, le capitaine Nassim Bernaoui.

En début de soirée, des équipes de plongeurs et des brigades cynotechniques ont été dépêchées tout le long de la rivière de D'hous s'étendant jusqu'au barrage de Tilesdit sur un linéaire de 12 kilomètres. «Nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout dans nos opérations afin de repêcher le corps du pompier, emporté jeudi dernier

par les eaux pluviales alors qu'il procédait en compagnie d'autres éléments de la Protection civile au curage des regards et d'ava-luirs à la cité des 250 logements de la ville de Bouira».

Les pompiers interviennent dans des conditions difficiles

La montée du niveau des eaux pluviales en raison des pluies qui s'abattent depuis dimanche après-midi à Bouira ont compliqué davantage la tâche aux équipes des pom-

piers engagées dans les recherches depuis jeudi dernier.

Les conditions météorologiques freinent aussi le cours des opérations. «Malgré tous ces aléas et difficultés, nous continuerons à rechercher le corps de notre collègue disparu Mohamed Achour», a assuré le capitaine Bernaoui.

Dans une déclaration à l'APS dimanche soir, le directeur de la protection civile de Bouira, le colonel Khelifa Moulay, a démenti des rumeurs faisant état de repêchage du corps de la victime.

Le colonel Moulay et les autres directeurs centraux de la direction générale de la protection civile suivent minutieusement les opérations de recherches lancées sous le contrôle quotidien du directeur général Boualem Boughellaf et le wali de Bouira, Mustapha Limani.

Les autorités locales de la wilaya de Bouira veillent aussi à doter les équipes de recherches de tous les moyens matériels nécessaires pour les aider à retrouver le pompier disparu.

May H.

Libye

Al-Sarraj s'engage à «améliorer» la situation humanitaire dans les camps de migrants

■ Le président du Conseil présidentiel du gouvernement libyen d'union nationale (GNA), Fayez al-Sarraj, a affirmé lundi que son gouvernement faisait «tout son possible» pour améliorer la situation humanitaire dans ses camps de migrants et souligné la nécessité de «renforcer la coopération avec les pays d'origine» de ces migrants.

Par Siham K.

«**N**ous faisons tout notre possible dans le cadre des moyens économiques et sécuritaires qui sont les nôtres», a déclaré al-Sarraj à l'occasion d'une visite officielle à Vienne où il a rencontré le chancelier Sebastian Kurz et le président Alexander Van der Bellen.

«Nous sommes prêts à travailler avec toutes les parties, que ce soit à l'échelle internationale ou à l'échelle libyenne», a ajouté M. al-Sarraj.

«Bien sûr que la situation n'est pas idéale dans ces camps, qu'il y a beaucoup de défis, beaucoup de problèmes. Mais il faut garder à l'esprit qu'il y a plus de 800 000 migrants illégaux en Libye, mais pas plus de 20 000 dans des camps», a souligné le chef du GNA.

«Le problème doit être pris à la racine en renforçant la coopération avec les pays d'origine de ces migrants, via notamment des accords de retour», a-t-il estimé.

La Libye est régulièrement critiquée par le HCR et par des ONG pour les conditions humanitaires qui règnent dans les camps où sont placés les migrants interceptés en mer alors qu'ils tentaient de gagner l'Europe.

Dans une interview à l'agence autrichienne APA, M. al-Sarraj a jugé «inacceptables» les critiques européennes envers la Libye en matière migratoire. «Nous appelons les pays qui se

soucient des migrants dans les camps à nous aider directement, soit en les prenant chez eux, soit en nous aidant à les renvoyer dans leurs pays», a-t-il martelé.

Pour sa part, M. Kurz a assuré que l'Autriche soutiendrait la Libye afin qu'elle ne soit «plus un pays de transit» pour les migrants.

«Nous avons un intérêt fondamental à ce que la sécurité, la stabilité et le développement de la Libye soient assurés», a-t-il souligné, insistant sur la nécessité de lutter «contre l'organisation terroriste Etat islamique (EI, Daech)» et contre «les trafiquants d'êtres humains».

M. Kurz a exprimé sa «profonde gratitude» pour le travail des gardes-côtes libyens «qui ont réussi à sauver 20 000 personnes (en mer) et à les ramener en Libye».

S. K./APS



Tunisie - Présidentielle

Ennahdha soutient la candidature de Chahed

Le président de la République, Béji Caïd Essebsi, a accordé une interview au journal londonien «Al Arab» lorsqu'il a affirmé que le mouvement Ennahdha soutient la candidature de Youssef Chahed aux prochaines élections présidentielles de 2019.

Selon BCE, Chahed veut rester au pouvoir c'est pour cela qu'il a propagé des informations sur son désaccord avec le mouvement Nidaa Tounes.

Le président poursuit en ajoutant qu'il ne croit pas à la véracité de ces propos mais pense que le mouvement Ennahdha a voulu profiter de cette situation pour pousser

Chahed à former un nouveau parti politique pour qu'il puisse se présenter aux présidentielles en le soutenant secrètement dans sa démarche.

Création de quatre nouvelles circonscriptions municipales pour Tataouine

Le conseil municipal de Tataouine en Tunisie devra approuver, durant les prochaines semaines, le projet de création de quatre nouvelles circonscriptions municipales, a indiqué le maire de Tataouine,

Boubaker Souid, cité par l'agence de presse tunisienne TAP.

«Ces nouvelles circonscriptions se trouvent respectivement dans les quartiers sud, les quartiers nord de la ville et dans les localités de Béni Bilal et Maztouria», a-t-il précisé.

Ce projet vise, selon le responsable, «à rapprocher les services du citoyen et améliorer les prestations et actions municipales dans la région».

Tataouine est la plus grande commune dans le gouvernorat avec à son actif, quelque 80 000 habitants.

Racha T.

France

L'Association des Amis de la RASD déterminée à défendre la cause sahraouie

L'Association française des Amis de la République arabe sahraouie démocratique (Aarasd) a réitéré son engagement à poursuivre son action de défense des droits des prisonniers politiques sahraouis et de plaider pour la préservation des ressources naturelles du Sahara occidental de toute exploitation illégale par le Maroc et l'Union européenne.

A l'issue de son assemblée générale tenue au Mans les 25 et 26 janvier, les membres de l'Association ont appelé tous les participants à «coordonner au mieux leurs initiatives solidaires et à faire connaître la lutte de libération du peuple sahraoui contre l'occupation marocaine», a indiqué l'Aarasd dans un communiqué, sanctionnant les travaux de cette rencontre annuelle à laquelle ont assisté plus d'une soixantaine d'adhérents, aux côtés des représentants de l'ONG Enfants réfugiés du monde, Pays de la Loire et de

l'ACAT. «Nous allons poursuivre notre action en faveur des prisonniers politiques sahraouis, par l'information régulière sur leur situation et par la poursuite du parrainage à travers le site www.ecrirepourlesliberer.com», ont ajouté les acteurs de l'Aarasd, saluant «la mise en liberté de onze étudiants sahraouis après avoir écopé leur peine».

Les Amis de la RASD ont réitéré leur engagement de poursuivre leur plaidoyer en direction du Parlement européen et d'organiser une manifestation au moment du vote sur l'accord de pêche UE-Maroc incluant les eaux territoriales du Sahara occidental occupé au mépris des décisions de la Cour de justice de l'UE ayant statué en décembre 2016 et en février 2018 sur l'illégalité de cet accord qui n'a pas eu le consentement du peuple sahraoui et qui ne s'applique pas au Sahara occidental, désigné «territoire dis-

tingent et séparé» ne relevant pas de la prétendue souveraineté du Maroc. «Notre attention au respect des ressources naturelles du Sahara occidental, territoire non autonome, reste pour l'Association des Amis de la RASD, une priorité», a souligné l'Aarasd.

En dépit des difficultés, notamment financières auxquelles est confrontée l'Association, ses membres adhérents ont pris l'engagement de poursuivre les actions de coopération humanitaire et de visite aux camps de réfugiés sahraouis.

Les travaux de cette assemblée ont été marqués par la reconduction de M^{me} Régine Villemont pour un nouveau mandat à la tête de cette Association fondée en 1975, deux ans après le déclenchement de la lutte armée par le Front Polisario contre l'occupation.

Après sa réélection, Régine Villemont a procédé à la création du Bureau exécutif et à l'appro-

bation du programme d'action pour l'année 2019, issu des débats des cinq ateliers mis en place à l'occasion, a fait savoir le communiqué.

Le plan d'action prévoit des actions de soutien au profit de la lutte du peuple sahraoui, notamment au niveau de la France, de l'Europe, ainsi que dans les camps des réfugiés sahraouis et dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Faisant le bilan de l'année 2018, les participants ont été unanimes à souligner à l'occasion que l'exercice 2018 a été «particulièrement riche en initiatives qui ont connu un succès».

L'épouse du prisonnier politique sahraoui, Naama Asfari, la militante française des droits de l'Homme, Claude Mangin, qui a pris part aux travaux, a remercié tous membres de l'Association pour leur soutien pendant sa grève de la faim et d'avoir contribué à rendre visite récemment à son mari, détenu depuis 2010

dans une prison marocaine, après 30 mois d'interdiction d'entrée au Royaume.

De son côté, le représentant du Front Polisario en France, Oubi Bouchraya Bachir, a félicité, lors de son intervention, les présents pour leur solidarité exprimée à l'égard de la cause sahraouie, affirmant qu'elle est «bien indispensable au peuple sahraoui et à la RASD».

Notons que l'événement de l'Aarasd a été marqué par la projection du film «Fusils et graffitis» du réalisateur espagnol Jordi Oriola, «un documentaire donnant la parole à des militants sahraouis qui se sont engagés dans une lutte sans violence pour recouvrer leur droit à l'autodétermination et leurs droits fondamentaux face à la passivité de la communauté internationale».

Ce film sera diffusé dans les salles de projection en France durant toute l'année 2019, a promis l'Association des Amis de la Rasd. **Mahi Y.**



Venezuela

L'étau se resserre autour du président Maduro

■ Sanctions sur le pétrole, appels à la désertion de l'armée : le président vénézuélien Nicolas Maduro voit l'étau se resserrer alors que l'opposition, menée par Juan Guaido, se prépare à manifester mercredi.

Par Rima C.

Déterminé à provoquer son départ, le Parlement, dirigé par M. Guaido, 35 ans, qui lui dispute la place à la tête de l'Etat, se réunit une fois encore cette semaine. Au menu de la session : l'examen d'une loi sur «la transition à la démocratie», l'étude du «plan de sauvetage du pays» et un «débat sur les élections libres et transparentes» que réclame l'opposition. «Le sang qui peut couler au Venezuela sera sur vos mains, Donald Trump», a lancé lundi soir Nicolas Maduro, furieux après l'annonce de nouvelles sanctions de Washington. Les manifestations d'opposants ont déjà fait au moins 35 morts, selon plusieurs ONG, et le pape François a dit redouter un «bain de sang». Tous

les regards sont tournés vers ce pays qui est l'un des plus violents au monde, mais en plein naufrage économique et au cœur d'une bataille diplomatique internationale. Nicolas Maduro reste soutenu par la Russie, la Chine, la Corée du Nord, la Turquie ou encore Cuba. Mais de plus en plus de voix se rallient à Juan Guaido, notamment en Europe où six pays (Espagne, France, Allemagne, Royaume-Uni, Portugal, Pays-Bas) ont donné jusqu'à dimanche au président socialiste pour organiser des élections, faute de quoi ils reconnaîtront son adversaire. Les Etats-Unis ont déjà franchi ce pas et considèrent Juan Guaido comme président par intérim. Lundi, ils ont encore fait monter la pression sur Caracas, en visant cette fois la compagnie

pétrolière vénézuélienne PDVSA, accusée d'être «un véhicule de corruption». Selon le Trésor américain, ces sanctions qui interdisent à PDVSA de faire du commerce avec des entités américaines et gèlent ses avoirs à l'étranger ont pour objectif d'empêcher «le détournement de davantage de ressources» par Nicolas Maduro. Juan Guaido a, lui, annoncé qu'il prenait le contrôle des actifs du Venezuela à l'étranger, pour éviter que le chef de l'Etat ne les dilapide au cas où il quitterait la présidence. Il a ajouté avoir commencé «le processus de nomination des comités de direction de PDVSA et Citgo», filiale de raffineries aux Etats-Unis. Le pétrole, c'est justement le joyau de la couronne au Venezuela, qui dispose des plus importantes réserves de brut au monde, même si sa production a fondu ces dernières années par manque d'entretien des installations. «Ils veulent nous voler l'entreprise Citgo, à nous les Vénézuéliens», a dénoncé Nicolas Maduro, annonçant engager des poursuites contre les Etats-Unis. Le deuxième angle d'attaque de l'opposition et de Washington est l'armée, l'autre pilier qui maintient au pouvoir le chef de l'Etat depuis 2013. John Bolton, conseiller à la sécurité nationale de la Maison-Blanche, a exhorté l'armée et les forces de sécurité à accepter la transition «pacifique, démocratique et constitutionnelle» du pouvoir. Dans ce même sens, Juan Guaido a offert l'amnistie aux fonctionnaires et



PH. > D. R.

militaires acceptant de le soutenir. Des dissensions commencent justement à apparaître : attaché militaire du Venezuela à Washington, le colonel José Luis Silva a fait défection samedi. Fort de son soutien à l'international, Juan Guaido appelle à manifester mercredi, «pour exiger des forces armées qu'elles se mettent du côté du peuple», puis samedi, «pour accompagner le soutien de l'Union européenne et l'ultimatum». Jusqu'à présent, Nicolas Maduro se montre inflexible et rejette l'ultimatum des Européens. Mais la pression diplomatique s'intensifie : le Canada accueillera lundi prochain à Ottawa une réunion d'urgence du Groupe de Lima, qu'il forme avec une dizaine de pays d'Amérique latine, afin d'étudier

les mesures pour «soutenir Juan Guaido et le peuple vénézuélien». Les ministres des Affaires étrangères de l'UE se penchent eux sur cette crise lors d'une réunion informelle jeudi et vendredi à Bucarest. Outre la violence, la communauté internationale redoute aussi la catastrophe humanitaire dans ce pays, autrefois le plus riche d'Amérique latine, qui se débat aujourd'hui entre hyperinflation (10 000 000% en 2019 selon le FMI) et graves pénuries d'aliments et de médicaments. L'impasse politique au Venezuela remonte à fin 2015, quand l'opposition avait remporté les élections législatives, gagnant la majorité au Parlement.

R. C.



Points chauds

Enquête

Par Fouzia Mahmoudi

Dès la victoire surprise de Donald Trump à l'élection présidentielle américaine de 2016 les démocrates ont hurlé au complot, assurant, sans preuves, que la Russie était derrière la défaite d'Hillary Clinton. Peu après, une enquête a été ouverte pour prouver l'implication russe. Décrite par Donald Trump mais considérée cruciale par ses opposants, l'enquête du procureur spécial Robert Mueller sur l'ingérence russe dans la présidentielle américaine de 2016 est désormais proche d'être conclue, a annoncé cette semaine le ministre américain de la Justice par intérim. «L'enquête Mueller est proche de sa conclusion», a déclaré Matthew Whitaker, qui occupe ce poste depuis le limogeage, en novembre, par le président, du précédent ministre de la Justice, Jeff Sessions. «J'ai été mis au courant de façon exhaustive sur l'enquête et j'ai hâte que M. le directeur Mueller rende son rapport final», a ajouté Whitaker. C'est la première fois qu'un responsable américain de ce niveau annonce une fin proche pour l'enquête russe. Matthew Whitaker n'a pas donné de précisions sur le résultat de ces investigations que la Maison-Blanche dénonce comme une chasse aux sorcières et que les démocrates espèrent voir servir de fondement à une éventuelle procédure de destitution de Trump. Robert Mueller, un ex-directeur du FBI, la police fédérale, a été chargé en mai 2017 d'établir si l'équipe de campagne du milliardaire républicain s'est concertée avec Moscou pour influencer les résultats de l'élection présidentielle de 2016. Agissant depuis dans une grande discrétion, le procureur Mueller est également chargé d'évaluer si le président s'est rendu coupable d'entrave à la justice en limogeant l'ex-directeur du FBI, James Comey. Pour sa part, Donald Trump nie catégoriquement toute collusion avec la Russie et assimile l'enquête russe à une initiative déloyale, animée par des éléments restés fidèles à Barack Obama, visant à délégitimer sa présidence. Tentaculaire, l'enquête russe a débouché sur de multiples inculpations et sur des condamnations de proches collaborateurs du 45^e président des Etats-Unis, sans toutefois apporter de preuve irréfutable d'une collusion entre les collaborateurs de Trump et les Russes dans l'objectif de faire perdre électoralement la candidate démocrate Hillary Clinton. Dernier en date à être poursuivi par Mueller, Roger Stone a été interpellé et inculpé vendredi en Floride, puis libéré sous caution. Ce «vieil ami» et conseiller de longue date de Donald Trump se voit reprocher d'avoir menti sur ses échanges avec WikiLeaks, l'organisation qui a publié des e-mails piratés défavorables à Hillary Clinton. Avant Stone, d'autres proches de Trump ont connu une déchéance judiciaire après s'être retrouvés dans le collimateur du procureur spécial. L'ancien avocat personnel du président milliardaire, Michael Cohen, a ainsi été condamné à trois ans de prison, notamment pour infractions à la législation sur le financement des campagnes électorales. Paul Manafort, qui a été un temps directeur de l'équipe de campagne de Trump, a lui été jugé coupable de malversations financières liées à des activités en Ukraine, antérieures à la présidentielle de 2016. Reste à savoir si cette enquête controversée en est réellement à sa fin, quelles seront ses conclusions et surtout quelles conséquences auront-elles sur le président américain et, le cas échéant, sur la suite de son mandat, alors même que ses opposants sont à l'affût d'une condamnation.

F. M.

Etats-Unis

Rumeurs autour d'une primaire républicaine en 2020

Les démocrates essaient déjà de se placer dans la course face à Donald Trump en 2020. Mais le président américain figurera-t-il effectivement sur le bulletin de vote dans deux ans ? Avec une cote de popularité qui tourne autour des 40% (voire moins selon certains sondages), les spéculations vont bon train sur l'idée que M. Trump pourrait devoir passer par une primaire républicaine pour être candidat à la présidentielle au nom du parti. Le président a été très critiqué pour la récente paralysie partielle des administrations fédérales. Bien qu'il ait duré plus d'un mois, ce «shutdown» n'a pas abouti à un accord sur la promesse de campagne phare de M. Trump : un mur à la frontière avec le Mexique. Et le procureur spécial Robert Mueller doit encore livrer le rapport final sur son enquête fleuve, qui doit déterminer s'il y a eu collusion entre des membres de l'équipe de campagne de M. Trump et la Russie pour le faire élire en 2016. Il est rare pour un président en place, candidat à sa réélection, d'être défié par un membre de son propre parti, mais

ce n'est pas sans précédent. En 1976, Ronald Reagan, ancien gouverneur de Californie, avait tenté d'arracher la nomination républicaine au président Gerald Ford. Quatre ans plus tard, le président Jimmy Carter avait dû se confronter au sénateur du Massachusetts, Ted Kennedy, lors d'une rude primaire démocrate. Et en 1992, le président George H.W. Bush avait repoussé la tentative du commentateur d'extrême droite Pat Buchanan. Chacun de ces trois présidents ayant dû faire face au défi d'une primaire a ensuite perdu l'élection. Il faut remonter à 1884 pour trouver le dernier président en place à avoir échoué à obtenir l'approbation de son parti : Chester Alan Arthur, alors malade, avait perdu la nomination républicaine face à James Blaine. Bien qu'aucun républicain ne se soit pour l'instant déclaré prêt à mettre le président Trump au défi, plusieurs noms circulent, comme celui de l'ancien gouverneur de l'Ohio John Kasich. A 66 ans, ce républicain modéré n'a pas écarté d'entrer dans la course à la présidentielle, disant aux étudiants de l'université de Floride la

semaine dernière que «toutes les options (étaient) sur la table». «Ça ne m'intéresse que si je peux gagner», a-t-il dit selon le journal «Gainesville Sun». «Ça ne m'intéresse pas d'être candidat pour nuire à quelqu'un d'autre». Un autre politicien évoqué est le gouverneur du Maryland Larry Hogan, facilement réélu en novembre en tant que républicain centriste dans un Etat largement démocrate. Selon le «Washington Post», M. Hogan, 62 ans, «mène des consultations avec des conseillers et des détracteurs de Trump au sein du parti républicain» à propos d'une candidature présidentielle. Le quotidien affirme que Larry Hogan, qui critique ouvertement le président, pourrait attirer «des dissidents républicains qui cherchent une alternative moins polarisante au président Trump». M. Hogan semble ne pas avoir encore pris de décision, et le journal cite des proches qui jugent peu probable qu'il se présente «à moins que Trump ne soit sérieusement affaibli ou décide de ne pas briguer un second mandat».



Office national de la culture et de l'information

Une riche programmation dédiée aux enfants

■ L'Office national de la culture et de l'information œuvre toujours à promouvoir la culture algérienne tout en assurant l'attraction et la détente. Ces derniers temps, ce sont des programmes culturels dédiés aux enfants qui se sont multipliés afin de leur faire découvrir les différentes disciplines artistiques (théâtre, musique, poésie, dessin, calligraphie,...) tout en s'amusant.



Par Abla Selles

L'Office national de la culture et de l'information élargit ses activités culturelles et artistiques pour toucher plusieurs villes du pays. Le but majeur de cette programmation est de multiplier les activités culturelles qui mettent en valeur la richesse artistique de notre pays et la créativité de nos artistes. Cependant, cet établissement culturel a adopté une nouvelle stratégie ciblant les enfants. En effet, le nombre de spectacles dédiés aux enfants organisés

dans les différentes villes du pays se multiplient de plus en plus, attirant un grand nombre d'enfants vers les salles de spectacles. Du théâtre, de la musique, des spectacles de magie, des ateliers de dessin et de calligraphie et autres, sont assurés par des encadreurs professionnels. D'ailleurs, une forte affluente des enfants est enregistrée à chaque fois. Ils viennent nombreux avec leurs parents pour passer des moments agréables et repartir avec de beaux souvenirs. Les dates des programmes d'activités dédiés aux enfants sont bien étudiées,

puisqu'ils sont organisés spécialement durant les week-ends et les vacances scolaires.

A Alger, c'est à la salle Atlas que les spectacles dédiés aux enfants sont organisés chaque week-end par des artistes professionnels. Pour le mois de février prochain, un menu riche en matière d'activités artistiques et éducatifs est proposé aux enfants dans cette salle de spectacles. Pour le premier vendredi du mois, un spectacle intitulé «Forja» de l'association culturelle «Afkar wa fonoun» sera présenté aux petits anges. Il s'agit d'un spectacle d'attraction mais

avec des idées éducatives afin de transmettre des valeurs humanitaires. Le vendredi d'après, les enfants seront au rendez-vous avec le théâtre avec la pièce théâtrale «Le loup et les imbéciles» de la troupe Masrah alyawm. La célébration de la journée nationale du martyr connaîtra une riche programmation dédiée aux enfants.

L'Office national de la culture et de l'information propose aux enfants à la salle Atlas une opération musicale intitulée «Sarkhat chahid» de l'association des arts musicaux et le théâtre Chada etarab. Elles sera suivie par un spectacle de chansons patriotiques et éducatives animé par l'artiste Yasmine Belkasmi. Le dernier vendredi du mois de février verra la présentation de la pièce théâtrale «Thawrat el alwan» du théâtre régional de Constantine.

L'Office national de la culture et de l'information propose aux enfants de la ville de Constantine quatre spectacles pour le mois de février. Le premier spectacle est intitulé «La ville des princes» de l'association Baraem el fen ethakafia. Il sera suivi, le vendredi suivant, par un spectacle d'attraction de la formation Tholathi elbesma intitulé «Les vacances». Le troisième vendredi du mois de février à Constantine sera animé par une association éducative qui propose des chansons patriotiques. Il sera suivi par la présentation de la pièce théâtrale «Wassyat djadi» de l'association Fen Biladi.

A Oran, c'est à la salle Saada que neuf rendez-vous sont proposés aux enfants. A l'instar des spectacles proposés pour les week-end, d'autres spectacles

sont programmés pour les mardi après-midi.

La ville de Béjaïa, quant à elle, verra l'organisation de quatre spectacles à la salle Kherata, un pour chaque vendredi, où les théâtres régionaux de Biskra et Constantine participent avec des pièces théâtrales éducatives.

L'Office national de la culture et de l'information assure aussi quatre spectacles au complexe culturel Abdelwahab-Salim de Chenoua (Tipaza) et huit spectacles à la salle Yesser de Boumerdès.

A. S.

AGEND'ART

La Coupole (Dely Brahim)
1^{er} février :

Le grand artiste d'expression amazighe Lounis Ait Menguellet anime un spectacle musical.

Complexe Culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipaza)

Jusqu'au 31 janvier à partir de 14h :

Exposition de toiles artistiques autour du patrimoine amazighe avec la participation des artistes Benbouta Sid Ali et Tadjen Abdelghani.

Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riadh El Feth)

Jusqu'au 15 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Alwan 2019», avec les artistes Abderrahmane Azougli, Djahida Houader, Slimane Boucetta, Yasmina Sadoun et Abderrahmane Kahlane.

Musée Ahmed-Zabana d'Oran

Jusqu'au 31 janvier :

Exposition variée sur la culture amazighe.

Basilique Notre-Damed'Afrique (Bouhaine, Alger)

Vendredi 1^{er} février à 19h30 :

Concert du pianiste Andras Némét qui jouera des œuvres de Bartok, Liszt, Kodaly, organisé en partenariat avec l'ambassade de Hongrie.

Maison de la culture AhmedAroua (Koléa, Tipaza)

Samedi 2 février à partir de 18h30 :

Concert de Manel Gherbi.

Institut Culturel italien d'Alger (El-Biar, Alger)

Jusqu'au 19 février :

Exposition «Rien de personnel», de l'artiste italien Claudio Burei. L'exposition est ouverte tous les jours sauf le samedi de 10h à 17h, le vendredi de 10h à 13h.

Salle Ibn-Khaldoun (Alger-Centre)

Jeudi 31 janvier à 20h :

Soirée de chaâbi animée par Karim Aouidet, Sid Ahmed Bouadou, Abdelkader Chercham, Fayçal Hadroug et Tahar Zahani.

R. C.

Institut français d'Algérie

Un appel à projets culturels de 10 000 € lancé

L'Institut français d'Algérie lance pour la première fois cette année, un appel à projets pour une subvention de 10 000 € (ou équivalent en dinars algériens). Tous les porteurs de projets culturels sont concernés, à l'exception de l'édition littéraire qui dépend d'autres programmes.

Les créateurs individuels engagés dans une activité artistique, mais aussi les associations et les entreprises culturelles peuvent candidater. Cet appel entre dans le cadre de la coopération algéro-française. Il est destiné à soutenir la création, la formation ou encore l'organisation de manifestations culturelles.

Il est à noter, enfin, que deux commissions seront organisées chaque année. Celle de ce début d'année contraindra les participants à envoyer leurs dossiers de candidature impérativement avant le 31 janvier 2019.

F. H.

Cinéma

Les obsèques de Michel Legrand auront lieu vendredi à Paris

Les obsèques de Michel Legrand, un des maîtres de la musique de films, trois fois oscarisé, se dérouleront vendredi à 11h30 (10h30 GMT) à Paris, suivies par un hommage dans un théâtre parisien, à indiqué lundi son attachée de presse.

La cérémonie religieuse se déroulera en la Cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-Nevsky, en présence de la famille et des amis proches du créateur décé-

dé samedi à l'âge de 86 ans.

Michel Legrand doit notamment sa notoriété aux bandes son de «Yentl» de Barbara Streisand, ou d'«Un été 42» mais aussi aux comédies musicales de Jacques Demy, «Les Parapluies de Cherbourg» et «Les Demoiselles de Rochefort», qui virent les débuts de Catherine Deneuve.

Après la cathédrale, un hommage public lui sera rendu au

théâtre Marigny près des Champs Élysées, où se joue actuellement une adaptation de «Peau d'âne», autre film de Jacques Demy, toujours avec Deneuve, dont il composa la musique. Michel Legrand sera ensuite inhumé à 16h30 (15h30 GMT) au grand cimetière parisien du Père-Lachaise, où le public pourra lui dire adieu. Plus de 50 ans de carrière et de nombreux succès lui ont valu une

renommée mondiale et trois Oscars, pour la chanson «Les moulins de mon cœur», tirée de la musique de «L'affaire Thomas Crown» en 1969, pour «Un été 42» (1972) et «Yentl» (1984).

Il avait d'abord été accompagnateur au piano et arrangeur pour des chanteurs, travaillant avec les plus grands, de Miles Davis à Ray Charles, de Frank Sinatra à Charles Trenet et Edith Piaf.



Droits de retransmission Medouar invite l'ENTV à honorer ses engagements

L'ENTREPRISE nationale de télévision (ENTV) n'a jusqu'à présent pas renouvelé son contrat qui a expiré le 31 juillet 2018 et n'a pas encore honoré les 3^e et 4^e tranches de la convention précédente, a annoncé lundi le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar. «Notre appel à la direction de l'ENTV n'a pas été entendu. J'ai tenu, au début de mon élection à la tête de la Ligue de football professionnel, une réunion de quatre heures avec certains responsables de cet organisme au cours de laquelle j'ai étalé toutes nos préoccupations. Mais depuis cette date, aucune réponse ne nous est parvenue», a déclaré Medouar lors d'une réunion avec les clubs de Ligues 1 et 2, tenue au Centre national technique de Sidi-

Moussa (Alger). A cet effet, pour exprimer leur mécontentement vis-à-vis de la Télévision algérienne, les clubs ont demandé à la LFP d'organiser une journée sans matches télévisés avant de passer au boycott pur et simple de l'ENTV, jusqu'à apurement de la situation, selon le site officiel de la LFP. «Nous savons que les clubs souffrent financièrement pour certains d'entre eux, pour ne pas dire la majorité. Les entrées de la télévision constituent une véritable bouffée d'oxygène», a précisé le président de la LFP, cité par la même source. Pour rappel, cette réunion mensuelle a été décidée lors de la dernière rencontre entre la Fédération algérienne de football (FAF) et les clubs de Ligues 1 et 2.

OGC Nice Atal parmi les meilleurs dribbleurs

LE DÉFENSEUR international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, avec 63 dribbles réussis, est le troisième meilleur dribbleur du championnat de Ligue 1 française de football à égalité avec le Brésilien du Paris SG Neymar et le Français de Rennes Hatem Ben Arfa, selon des statistiques dévoilées ce lundi par «L'Equipe». «Un joueur de Ligue 1 change la donne chaque week-end : Youcef Atal, défenseur latéral de l'OGC Nice, casse les codes du poste, en même temps qu'il casse les reins de ses adversaires directs. A l'aise dans le 3-5-2 de Patrick Vieira, le jeune international algérien est, avec 63 dribbles réussis, le troisième meilleur dribbleur de Ligue 1, à égalité avec Hatem Ben Arfa et Neymar: seuls son coéquipier Allan Saint-Maximin (87 dribbles réussis) et Marcus Thuram (64) le devan-

cent», écrit le quotidien sportif. Atal (22 ans) a signé samedi son deuxième but de la saison, à domicile face à Nîmes (2-0), dans le cadre de la 22^e journée. Il a marqué son premier but avec le club azuréen le 10 novembre dernier en déplacement face au même adversaire (1-0). «Mieux encore, si on regarde le classement dans les cinq grands championnats européens, Atal est sixième : Eden Hazard, Lionel Messi et Sofiane Boufal venant s'intercaler devant lui», précise «L'Equipe». Elu meilleur joueur de la phase aller de son équipe par les lecteurs du quotidien français «Nice-Matin», Atal a réussi à s'imposer comme un élément incontournable dans l'effectif de l'entraîneur Patrick Vieira. Il avait rejoint le club niçois l'été dernier en provenance de Courtrai (Belgique) pour un contrat de cinq ans.

CR Belouizdad Boualem Charef DTS

L'ANCIEN DIRECTEUR des équipes nationales (DEN) Boualem Charef est devenu le directeur technique sportif (DTS) du CR Belouizdad, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football sur sa page officielle Facebook. «Dans le cadre du projet sportif du groupe Madar Holding, Boualem Charef vient d'être officiellement engagé en tant que directeur technique sportif», indique le Chabab dans un bref communiqué. Boualem Charef (60 ans) a démissionné en novembre dernier de son poste de Directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne (FAF). Il

était également en charge de l'équipe nationale des moins de 23 ans (U-23). Le CRB, lanterne rouge du championnat, traverse depuis le début de la saison une mauvaise conjoncture qui pourrait le précipiter vers le purgatoire. Le groupe Madar Holding (ex-SNTA) est devenu l'actionnaire majoritaire dans le capital de la SSPA/CRB dans l'objectif de sauver le club de la relégation. Petite consolation : le CRB reste engagé en Coupe d'Algérie où il rencontrera en quarts de finale son voisin le NA Hussein-Dey en deux manches (aller : 19, 20 février, retour : 26, 27 février).

Lutte/Challenge international de Nice L'EN se prépare à Alger

La sélection algérienne de lutte (seniors) a entamé un stage de préparation au Centre de regroupement des équipes nationales à Souidania (Alger), en vue du Challenge international Henri-Deglane, prévu du 1^{er} au 3 février à Nice (France), a-t-on appris de la Fédération algérienne des luttés associées (FALA). Le staff technique national, composé de Fayçal Aoune et du Bulgare

Georgi Sredkov, a fait appel à 17 athlètes dont neuf juniors pour prendre part à ce stage qui se poursuivra jusqu'au 30 janvier. Inscrit au calendrier de la Fédération internationale de luttés associées (FILA), le Challenge international Henri-Deglane de lutte libre et féminine verra la participation de près de 200 lutteurs et lutteuses représentant 20 pays.

Equipe nationale Belmadi a rencontré Aouar

■ Le coach national, Djamel Belmadi, a rencontré avant-hier le milieu de terrain de l'Olympique Lyonnais, Hossam Aouar, dans l'optique de le rallier à son projet en équipe nationale et tenter de le persuader de porter le maillot des Verts.

Par Mahfoud M.

La rencontre qui s'est tenue à Paris a vu aussi la présence du président de la FAF, Kheireddine Zetchi, alors que Aouar était accompagné de son agent et un membre de sa famille. Belmadi a tout tenté pour essayer de le convaincre, lui affirmant qu'il sera mis dans de très bonnes conditions et qu'il aura toutes les chances de progresser surtout en participant à de grands tournois tels que la CAN ou éventuellement le Mondial en cas de qualification de la sélection nationale. Il lui a présenté le projet qu'il envisage de matérialiser avec l'EN, lui qui a affirmé qu'il se rendra à la CAN avec l'objectif d'aller le plus loin possible et pourquoi pas tenter de remporter le sacre. Toutefois, Aouar n'a rien promis au coach des Verts ni au président de la FAF, soulignant qu'il prendra tout son temps pour bien réfléchir à la question, n'étant pas encore fixé sur la sélection qu'il rejoindra, à savoir l'EN algérienne ou les Bleus. Il leur a signifié qu'il leur rendra la réponse dès lors qu'il aura pris sa décision finale qui pourrait être connue l'été pro-



chain, même si certaines sources avouent qu'il ne prendra pas part à la CAN avec les Verts. Sur un tout autre volet, le coach national, Djamel Belmadi, a avoué que le report du début de la CAN d'une semaine l'arrangeait dans la mesure où cela lui permettra de préparer son équipe dans les meilleures conditions pour tenter de gagner son

pari qui est de réussir une participation des plus honorables et pourquoi pas tenter d'aller jusqu'au bout, même s'il sait que ce sera très difficile en raison de la grande concurrence, avec des équipes mieux préparées pour jouer les premiers rôles lors de cette compétition.

M. M.

Coupe de la Confédération (1^{re} journée)

Des Soudanais pour arbitrer NAHD-Petro Atletico

Un trio d'arbitres soudanais sous la conduite d'El-Fadil Mohamed Hussein dirigera la rencontre NA Hussein-dey - Petro Atletico (Angola), prévue le 3 février à 20h00 au stade 5-Juillet (Alger) dans le cadre de la première journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football, a indiqué lundi la CAF. Le directeur de jeu Mohamed Hussein sera assisté dans sa mission par ses deux compatriotes, Mohamed Abdallah Ibrahim et Omer Hamid Mohamed Ahmed. Le NAHD s'est qualifié pour la première fois de son histoire à la phase de poules de la Coupe de la Confédération aux dépens des Libyens du Ahli Benghazi. L'autre match du groupe D opposera les Kényans de Gor Mahia et les

Egyptiens du Zamalek le 3 février à 16h00 à Nairobi.

...Et Lahlou Benbraham officiera Zesco United-Nkana

De son côté, l'arbitre international algérien Lahlou Benbraham officiera le match entre les Zambiens de Zesco United et de Nkana FC, prévu le 3 février à 18h00 au stade Levy-Mwanawasa de Ndola pour le compte toujours de la première journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football (groupe C), a indiqué lundi la CAF. Lahlou Benbraham sera assisté de ses deux compatriotes, Bouabdellah Omari et Abbes Akram Zerhouni.

Sanctions de la LFP

Huit matchs de suspension pour Benamara (MCO)

Le milieu de terrain du MCO Oran (Ligue 1 algérienne de football), Benamara Abdelhafid, a écopé de huit de matchs de

suspension, dont quatre avec sursis pour «tentative d'agression» lors du derby de l'Ouest face à l'USM Bel-Abbès (2-2) comptant pour la 19^e journée de Ligue 1, a annoncé ce lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, le joueur oranais doit s'acquitter d'une amende de 60 000 DA, précise la même source. De son côté, le secrétaire général du MCO, Mohamed Adda Bouras, s'est vu infliger six mois de suspension, dont trois mois avec sursis, pour «tentative

d'agression envers officiel» plus 80 000 dinars d'amende. Les joueurs Rachedi Karim (Olympique Médéa) et Prince Ibara (USM Alger) ont écopé chacun de quatre matchs de suspension, dont deux avec sursis, pour «comportement anti-sportif envers officiel», plus une amende de 40 000 dinars. Enfin, l'attaquant de la JS Saoura, Mohamed Boulaouid, a pris trois matchs de suspension dont un avec sursis pour «voie de faits», et une amende de 30 000 dinars.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Campagne électorale pour la Présidentielle

Le FLN tiendra en février une rencontre préparatoire

LE FRONT de libération nationale (FLN) a décidé de tenir une rencontre nationale, le 9 février prochain, regroupant tous les responsables et cadres du parti, en vue de préparer la campagne électorale pour la présidentielle du 18 avril 2019. S'exprimant lors d'une réunion des membres de l'instance, tenue lundi soir au siège du parti, Mouad Boucharab, coordonnateur de l'instance a fait savoir que «cette rencontre nationale réunira tous les militants et cadres du parti, ainsi que les élus et les responsables de ses structures "sans exclusion aucune"», ajoutant qu'elle constituera «un véritable coup d'envoi des préparatifs de la présidentielle», a écrit le FLN sur son site électronique.

Le FLN a entamé, a-t-il souligné, la phase des préparatifs de la prochaine échéance, réitérant sa confiance en le président de la République et président du

parti, Abdelaziz Bouteflika, pour poursuivre la mise en œuvre de son programme prometteur. Il s'est dit attaché à impliquer tous les cadres et militants du parti dans la campagne électorale, estimant qu'il s'agit d'un «message clair pour l'application des orientations du Président Bouteflika visant à resserrer les rangs du parti et rassembler tous ses militants», affirmant que «la responsabilité de la réussite de la campagne électorale incombe à tous les militants du FLN à travers tout le territoire national».

Par ailleurs, l'Instance dirigeante du parti a émis une décision d'amnistie au profit du sénateur Abdelwahab Benzaim, outre la réhabilitation de son image, en annulant toutes les sanctions disciplinaires prises auparavant à son encontre par l'ancienne direction du parti qui avait décidé son exclusion du comité central.

Afffa C.

Chlef

Neuf blessés dans un accident de la route à Sendjas

NEUF personnes ont été blessées, dont deux gravement, dans un accident de la circulation survenu mardi sur l'axe de la RN19 traversant la commune de Sendjas à Chlef, a-t-on appris auprès du chargé de la cellule de communication de la direction de la Protection civile de la wilaya.

L'accident est survenu aux environs de 8h50mn de la matinée, au lieu dit «Sekaka» de Sendjas, lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision avec un bus de transport de voyageurs, en direction de Tissemsilt, causant des blessures à neuf personnes, soit six hommes et trois femmes, âgées entre 20 et 72 ans, à indiqué à l'APS, le lieutenant Mohamed Messaadia.

Deux femmes parmi les blessés, des passagères du véhicule léger, se trouvent dans un état

grave, a-t-il précisé.

L'accident a mobilisé trois ambulances et un camion anti-incendie des services de la Protection civile de la wilaya, intervenus sur place, pour notamment évacuer les victimes vers l'hôpital d'Ouled Ahmed de Chlef.

Selon un communiqué des services de la Gendarmerie nationale, cette collision serait survenue à cause d'une perte de contrôle du conducteur du véhicule léger, qui a dérapé avant de percuter un bus de transport de voyageurs.

Une enquête a été néanmoins ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet accident, parallèlement à l'installation d'un point de contrôle sur les lieux, aux fins d'y assurer une meilleure fluidité du trafic.

présidentielle de 2019 : Rush sur les formulaires



Louis

Djalou@hotmail.com

Algérie/France

Une exposition agricole algérienne jeudi et vendredi à Lyon

■ Une exposition agricole algérienne sera organisée les 31 janvier et 1^{er} février 2019 à Lyon (France) pour promouvoir les produits agricoles nationaux, a indiqué mardi à Alger le P-dg du Groupe public de valorisation des produits agricoles (GVAPRO), Mustapha Belhanani.

Par Slim O.

Cette manifestation économique, appelée «Journées Algérie», regroupera sept grands opérateurs nationaux des filières arboricole, maraîchère, oléicole, phénicole, celle des semences de pomme de terre ainsi que les filières d'autres produits du terroir. A travers ces «Journées Algérie», il s'agit de faire connaître les produits nationaux et nouer des contacts dans le cadre de partenariats commerciaux, a avancé le même responsable dans un point de presse. Durant cette exposition, une délégation algérienne du secteur agricole se rendra au niveau du marché de gros de Lyon au sein duquel active un grand nombre d'opérateurs de la communauté nationale, qui ont déjà eu l'occasion de connaître les produits algériens et ont manifesté leur intérêt à collaborer avec des opérateurs algériens et visiter

leurs exploitations agricoles en Algérie. Dans ce sens, le P-dg de GVAPRO a relevé que cette manifestation économique permettrait ainsi de faire connaître les produits nationaux auprès des opérateurs économiques du marché de gros «Rungis Lyonnais» dont les opérateurs issus de la diaspora algérienne. «Nous pouvons également bénéficier de leur expérience en termes de valorisation des produits agricoles notamment dans le domaine du marketing et de packaging pour une meilleure commercialisation», a-t-il soutenu. Les «Journées Algérie» de Lyon sont organisées par le consulat d'Algérie à Lyon en collaboration avec le bureau «Business France» auprès de l'ambassade de France en Algérie et de la région française Auvergne-Rhône-Alpes. Par ailleurs, M. Belhanani a relevé l'apport des représentations diplomatiques algériennes qui, selon lui, jouent

un grand rôle dans la promotion des produits nationaux à l'international. «Nos représentants diplomatiques, notamment en Europe et en Afrique, contribuent activement à placer les produits agricoles de nos opérateurs publics et privés sur les salons internationaux», a-t-il affirmé. Dans ce sens, il a rappelé les orientations des ministères, respectivement, de l'Agriculture et du Commerce qui consistent à promouvoir la production nationale exportable au niveau de l'ensemble des manifestations nationales et internationales, en citant, à titre d'exemple, les expositions spécifiques des produits algériens qui avaient été organisées en 2018 à Washington, Bruxelles, Nouakchott, Doha, Libreville et Dakar. De surcroît, a-t-il fait savoir, l'Algérie va prendre part à des manifestations économiques internationales qui se tiendront en février prochain à Berlin et à Paris.

S. O./APS

CASNOS

Recouvrement de plus de 68 milliards de DA de cotisations

Le recouvrement des cotisations de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) a atteint plus de 68 milliards de DA durant l'année 2018, a affirmé, mardi à Alger, le directeur général de cet organisme, Achek Youcef Chawki. Intervenant devant les membres de la Commission de santé et des affaires sociales de l'Assemblée populaire nationale (APN), Achek Youcef Chawki a précisé que le recouvrement des cotisations de la Casnos a atteint 68,8 milliards de DA en 2018, montant qui représente les cotisations de 857 360, sur 1 697 463

affiliés actifs, soulignant que 104 024 nouveaux affiliés ont été immatriculés durant la même période. Le même responsable a ajouté que les dépenses globales de la Casnos ont dépassé 57 milliards de DA, estimant que la Caisse est en «bonne santé financière», ce qui lui permet de tenir tous ses engagements à l'égard de ses cotisants en matière de remboursement des frais médicaux et de versement des pensions de retraite. Il a précisé que «cette bonne santé financière est appelée à s'améliorer davantage», cependant, pour la pérennité de ce système solidaire

et parrépartition, «il est nécessaire d'apporter plus de performances», a-t-il fait savoir. Abordant à l'occasion les infractions relevées par les services concernés de la Casnos, Achek Youcef Chawki a indiqué que 31% des non-salariés ne sont pas affiliés, 49 % ne cotisent pas et 85% ne cotisent pas au minimum, affirmant que plus de 430 contrôleurs ont été formés, agréés et assermentés pour lutter contre les défauts d'affiliation, de paiement et de la sous-déclaration. L'intégration du travail informel en Algérie par la sécurité sociale a été également au

menu de cette rencontre. Le DG de la Casnos a affirmé à ce sujet que son organisme «a enregistré une affiliation d'office de 5 354 rapports de constat d'activité et procès-verbaux, permettant la régularisation de 1 765 cas». A cette occasion, M. Achek a invité les non-salariés à se rapprocher de la Casnos dans les meilleurs délais afin de régulariser leur situation dans le cadre des facilitations accordées par la Caisse notamment pour le rachat des 4 années de cotisations.

H. Y.